

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Château de Boudry accueille le terroir les 12 et 13 novembre 2011

Samedi 12 et dimanche 13 novembre 2011, le Château de Boudry accueillera le traditionnel week-end des produits du terroir. Cette année, les visiteurs pourront déguster et acheter les vins et produits du terroir élaborés par 11 encaveurs et 11 artisans. Dans le hall du Château, l'Association Espace Abeilles d'Evologia fera découvrir le monde des abeilles et du miel.

Les artisans du terroir et les encaveurs occuperont tous les étages du bas du Château: cellier, Caveau et salle des Chevaliers. A l'entrée, le visiteur qui souhaite déguster des vins se verra remettre un verre contre la somme de cinq francs. Les encaveurs, venus de tout le Littoral, présenteront leurs vins, renseignant les amateurs au sujet des cépages, terroirs, vinifications et autres.

Les gastronomes trouveront au cours de leur visite un très bel assortiment de produits artisanaux de qualité: taillaules, miels, absinthes, confitures, sablés, saucisses sèches, saucisson neuchâtelois IGP, pains, truffes à l'Oeil-de-Perdrix, fromages, chapelons-coqs de la ferme, et autres.

L'exposition "Les abeilles et le miel", située dans le hall du Château, permettra aux visiteurs de se familiariser avec l'univers apicole.

Dans les étages supérieurs du Château, l'exposition "La vigne selon Moscatelli" ravira les amateurs d'art. La collection permanente, d'anciens outils liés à la vigne et au vin, intéressera aussi le public multigénérationnel.

Si l'appétit gagne le visiteur, il pourra se restaurer dans la salle des Chevaliers avec, à la carte, des mets régionaux et de saison à base de produits du terroir.

Pour accéder au Château de Boudry, le petit train touristique circulera depuis le terminus du tram jusqu'au château. Il est également possible de se stationner au Centre d'entretien N5, et de rallier le château en navette gratuite.

Pour de plus amples renseignements :
Edmée Rembault-Necker, cheffe de l'Office des vins et des produits du terroir (OVPT), tél. 032 889 42 15.

Neuchâtel, le 10 novembre 2011